

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP, TENUE LE 5 MAI 2026, À LA SALLE KAMOURASKA DU CENTRE DE SERVICES DE RIVIÈRE-DU-LOUP, À 19 H 30.

Étaient présents :

Nom	Statut	Conseil d'établissement des écoles
Jessica Poirier	Représentante	Vents-et-Marées et Desbiens
Philippe Lapierre	Représentant	des Vieux-Moulins et Saint-Modeste
Annie Galipeau	Substitut	Roy et Joly
Kaden Viel	Représentant	internationale Saint-François-Xavier
Hélène Grand'Maison	Représentante	La Croisée I et II
Barbara St-Pierre Tanguay	Représentante	Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins
Sébastien Samson-Thibault	Représentant	Lanouette
Jessica Lavoie	Représentante	Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)
Claude Beaulieu	Représentant	secondaire de Rivière-du-Loup
Claude Beaulieu	Représentant	CCSEHDAA

Étaient absents :

Conseil d'établissement de l'école : Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou de la Grande-Ourse
Monseigneur-Boucher, Saint-Louis et Saint-Bruno
Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais
Sacré-Cœur
de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante
polyvalente La Pocatière

Était sans représentation :

Conseil d'établissement de l'école : des Vents-et-Marées, de la Pruchière et de l'Amitié
secondaire Chanoine-Beaudet

Étaient également présents :

Geneviève Soucy, invitée (directrice générale adjointe)
Sébastien Mercier, invité (directeur des Services éducatifs jeunes)
Jean-François Lévesque, invité (président du conseil d'administration)
Hélodie Dionne, secrétaire d'assemblée

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM (À 19 H 29)

Après constatation du quorum, la présidente ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 5 MAI 2026

CP-2026-05-1480

IL EST PROPOSÉ par Jessica Lavoie et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le projet d'ordre du jour soit adopté, sous réserve du retrait du point 2.2 :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour du 5 mai 2026
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 avril 2026
- 1.4 Suivis au procès-verbal
- 1.5 Parole au public

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

- 2.1 Politique du transport scolaire
- 2.2 *Sujet retiré*
- 2.3 Élections – Postes à combler au sein du conseil d'administration
 - 2.3.1 District scolaire 1 – La Pocatière
 - 2.3.2 District scolaire 2 – Saint-Pascal
 - 2.3.3 District scolaire 4 – Rivière-du-Loup – secteur nord-est
 - 2.3.4 District scolaire 5 – Rivière-du-Loup – secteur sud-ouest

3. DOSSIERS DE DÉCISION

4. DOSSIERS D'INFORMATION

- 4.1 Informations de la direction générale
- 4.2 Programme de bourses du comité de parents – Rappel
- 4.3 Formation aux parents

5. DOSSIERS DIVERS

- 5.1 Mot du président et correspondance
- 5.2 Rapport des représentants
 - a) Trésorier
 - b) Délégués FCPQ
 - c) Comité consultatif des services aux élèves HDAA
 - d) Comité consultatif du transport
 - e) Agent de communications

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Mardi 2 juin 2026, à 19 h 30, à La Pocatière

1.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 AVRIL 2026

CP-2026-05-1481

IL EST PROPOSÉ par Hélène Grand'Maison et **UNANIMEMENT RÉSOLU :**

QUE le procès-verbal de la séance du 7 avril 2026 soit adopté tel que déposé.

1.4 SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal lors de cette rencontre.

1.5 PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public lors de cette rencontre.

4. DOSSIERS D'INFORMATION

4.1 INFORMATIONS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Geneviève Soucy, directrice générale adjointe, vient rencontrer les membres du comité de parents afin de leur transmettre différentes informations. Elle répond aux questions des membres.

Postes au conseil d'administration :

Nous avons reçu deux candidatures en lien avec les postes ouverts, soient pour les districts scolaires 2 et 4.

Monsieur Jean-François Lévesque, président du conseil d'administration, est présent pour expliquer le rôle du conseil d'administration et pour répondre aux questions des membres. Il propose de faire un tour de table pour voir les raisons qui ont poussé ou qui ont empêché les gens à déposer leur candidature.

Madame Geneviève Soucy informe les membres qu'un courriel sera transmis aux parents des conseils d'établissement des districts pour lesquels nous n'avons pas reçu de candidature. Un suivi des candidatures serait fait lors de la rencontre du 2 juin.

Semaine de l'engagement parental de la Fédération des comités de parents du Québec :

Elle rappelle que la Semaine de l'engagement parental de la Fédération des comités de parents du Québec aura lieu prochainement.

Elle en profite pour remercier les membres pour leur temps et leur implication. Elle demande de faire passer le message aux membres des conseils d'établissement de la part de l'équipe de la direction générale.

Frais chargés aux parents :

En mai ou juin, les conseils d'établissement seront consultés sur les frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2026-2027. Elle rappelle que le recours collectif est venu mettre des encadrements clairs.

Le document sur les encadrements sera transmis aux membres.

Coupes budgétaires :

En 2025-2026, les coupures se sont élevées à environ 4 M\$. Elle rappelle que ces coupures n'ont pas eu d'impacts sur la réussite des élèves ni sur le nombre d'employés.

Pour la prochaine année, il est question de coupures d'environ 1,5 M\$ en plus du 4 M\$ de cette année. Elle mentionne que les budgets des écoles seront reconduits et que cela n'aura pas d'impact sur les services aux élèves.

Toutefois, elle informe que le conseil d'administration adoptera, le 12 mai 2026, la Politique relative aux services de surveillance du midi. Celle-ci viendra encadrer, entre autres, les frais de surveillance pour les élèves du secondaire qui s'élèveront à 80 \$/année/enfant, à compter de l'année scolaire 2026-2027. Advenant le cas où un élève ne resterait pas à l'école sur l'heure du diner, les parents pourront faire la demande d'être désinscrit et ils n'auront aucuns frais. Le tout sera amené aux conseils d'établissement en juin.

Elle explique que la surveillance du midi au secondaire est un service qui doit s'autofinancer. Actuellement, le centre de services assume un montant d'environ 150 000 \$ pour ce service.

Finalement, pour le primaire, il y a des discussions qui sont en cours afin de débiter un projet pilote de surveillance du midi plutôt que de service de garde avec les élèves de 5^e et 6^e année de l'École de la Grande-Ourse pour 2026-2027. Ce sera à voir selon la rentrée scolaire et le besoin en personnel.

2. DOSSIERS DE CONSULTATION

2.1 POLITIQUE DU TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur Sébastien Mercier, directeur des Services éducatifs jeunes, vient présenter le projet de Politique du transport scolaire.

Il explique les modifications proposées à la politique actuelle.

CP-2026-05-1482

CONSIDÉRANT la présentation faite par le directeur des Services éducatifs jeunes du projet de *Politique du transport scolaire*;

CONSIDÉRANT l'explication des modifications proposées;

IL EST PROPOSÉ par Kaden Viel et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE le comité de parents propose les modifications suivantes à la *Politique du transport scolaire* :

- Modifier l'annexe 3 en tenant compte des suggestions suivantes :
 - Mettre un parapluie fermé dans les objets permis ou mentionner dans les objets interdits qu'on parle d'un parapluie ouvert;
 - Créer une section « Objets interdits » et mettre « Gros objets », « Bâtons sportifs », « Skis, raquettes à neige et planches » et « Grand sac de sport... »;
 - Modifier la photo du « Grand sac de sport... »;
 - Ajouter une section « Interdit de... » et mettre « Fumer », « Vapoter », « Manger » et « Boire ».

SUIVI : Transmettre la résolution aux Services éducatifs jeunes.

2.3 ÉLECTIONS – POSTES À COMBLER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Héloïdie Dionne explique que la période de mise en candidature pour les postes au conseil d'administration a eu lieu avant la rencontre. L'ensemble des informations a été transmis par courriel aux représentants.

2.3.1 DISTRICT SCOLAIRE 1 – LA POCATIÈRE

Aucune candidature n'a été reçue pour ce poste. Un courriel sera envoyé aux membres parents des conseils d'établissement concernés afin de vérifier leur intérêt.

2.3.2 DISTRICT SCOLAIRE 2 – SAINT-PASCAL

CP-2026-05-1483

CONSIDÉRANT QU'une seule mise en candidature a été reçue pour le district scolaire 2, soit celle de Jessica Lavoie;

Geneviève Soucy déclare Jessica Lavoie élue au poste d'administrateur du conseil d'administration pour le district scolaire 2.

2.3.3 DISTRICT SCOLAIRE 4 – RIVIÈRE-DU-LOUP – NORD-EST

CP-2026-05-1484

CONSIDÉRANT QU'une seule mise en candidature a été reçue pour le district scolaire 2, soit celle de Dominique Brière;

Geneviève Soucy déclare Dominique Brière élue au poste d'administrateur du conseil d'administration pour le district scolaire 4.

2.3.4 DISTRICT SCOLAIRE 5 – RIVIÈRE-DU-LOUP – SUD-OUEST

Aucune candidature n'a été reçue pour ce poste. Un courriel sera envoyé aux membres parents des conseils d'établissement concernés afin de vérifier leur intérêt.

4. DOSSIERS D'INFORMATIONS (SUITE)

4.2 PROGRAMME DE BOURSES DU COMITÉ DE PARENTS – RAPPEL

Hélodie Dionne informe les membres qu'elle a reçu un seul dépôt de projet pour le programme de bourses du comité de parents.

La date limite pour soumettre un projet est le 22 mai 2026.

Les documents étaient dans le courriel de convocation à la rencontre.

SUIVI : Retourner les documents aux directions.

4.3 FORMATION AUX PARENTS

Hélodie Dionne mentionne aux membres qu'il y avait 50 personnes présentes le soir même de la formation. Le lien de l'enregistrement a été envoyé à tous les parents du centre de services scolaire.

Il est proposé de faire une publication avec le lien de l'enregistrement sur la page Facebook du comité de parents et que celle-ci soit repartagée sur les pages Facebook des écoles. Un lien vers un Forms pourrait aussi être ajouté afin de connaître l'appréciation des gens et pour connaître des sujets qui pourraient être intéressants pour les années futures.

5. DOSSIERS DIVERS

5.1 MOT DU PRÉSIDENT ET CORRESPONDANCE

Rien de spécial.

5.2 RAPPORT DES REPRÉSENTANTS

A) TRÉSORIER

Kaden Viel informe du solde du budget du comité de parents, en date de ce jour : 4 034,73 \$.

B) DÉLÉGUÉS FCPQ

Il n'y a pas eu de rencontre.

C) COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HDAA

Il n'y a pas eu de rencontre.

D) COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

Il n'y a pas eu de rencontre.

E) AGENT DE COMMUNICATIONS

Rien de spécial.

Avant de clore la rencontre, Kaden soulève ses préoccupations par rapport au projet de services de surveillance du midi plutôt que service de garde. À force de discuter, les parents semblent avoir un peu les mêmes inquiétudes.

Voici ce qui est ressorti de la discussion :

- Qui sera engagée pour faire la surveillance du midi? Une éducatrice qualifiée à parfois de la misère à gérer...
- Est-ce qu'il y aura certaines exigences pour occuper ce poste? (Exemple : RCR)
- Est-ce que les jeunes resteront dans le local toute l'heure du midi? Il s'agit d'une grande quantité de jeunes...
- Quel est le ratio?
- Quel local sera utilisé pour ce service?
- On parle des 5^e et 6^e années, mais est-ce que ça descendra aux autres niveaux?
- Les moments libres sont souvent synonymes de désorganisation, intimidation, manque de sécurité...
- Les enfants ne seront pas coopératifs, parce que rendus à cet âge-là, ça ne leur tente pas d'être « encadré »...
- On comprend que c'est en lien avec l'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre, mais comment on peut faire pour faire venir du personnel, rendre le poste plus attractif, etc.?
- Il serait peut-être bien de prévoir un Forms pour les parents/élèves pour savoir comment ils ont vécu le projet-pilote, savoir s'ils se sentaient en sécurité, etc.
- Selon les parents, tout va être dans la façon d'apporter ce changement aux parents aussi.

Héloïdie Dionne transmettra ces inquiétudes à madame Geneviève Soucy.

6. CLÔTURE DE LA SÉANCE ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

CP-2026-05-1485

IL EST PROPOSÉ par Kaden Viel et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

QUE la séance soit levée à 21 h 18.

Prochaine rencontre : Le mardi 2 juin 2026, à 19 h 30, à La Pocatière.